



**FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme
(HFR : TSX)**



FNB HORIZONS
par Mirae Asset

L'innovation est notre capital. Faites-en le vôtre.
www.fnbhorizons.com

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	5
Faits saillants de nature financière	11
Rendement passé	14
Sommaire du portefeuille de placements	15

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

17

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière	18
États du résultat global	19
États de l'évolution de la situation financière	20
États des flux de trésorerie	21
Tableau des placements	22
Notes afférentes aux états financiers	32

Message du chef de la direction

À mi-chemin de l'année 2023, je suis fier de souligner les succès qu'a connus Horizons ETFs jusqu'à maintenant, dans nos activités et pour nos investisseurs. Cette année et dans l'avenir, Horizons ETFs s'engage à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à les mettre à profit, tout en offrant des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles.

Bien que l'incertitude mondiale et les pressions économiques continues aient entraîné une volatilité des marchés, le secteur des FNB au Canada poursuit sa croissance. Ainsi, au 30 juin 2023, plus de 19 milliards de dollars avaient été injectés dans le secteur des FNB au Canada.

Du côté de Horizons ETFs, nos actifs sous gestion sont passés d'environ 23 milliards de dollars à la fin de 2022 à près de 26 milliards de dollars au 30 juin 2023. Nous consolidons davantage notre position en tant que l'un des principaux fournisseurs de FNB au Canada, grâce à des flux de plus de 2 milliards de dollars injectés dans nos FNB cette année – les plus importantes entrées de fonds, en dollars, parmi les cinq plus grands fournisseurs de FNB selon les actifs sous gestion.

Nous sommes également résolus à poursuivre notre engagement de longue date à offrir des FNB novateurs. Le 12 avril 2023, nous avons lancé le premier FNB au Canada qui procure une exposition exclusive aux bons du Trésor 0 à 3 mois du Canada et des États-Unis, soit respectivement le FNB Horizons Bons du Trésor 0 à 3 mois (« **CBIL** ») et le FNB Horizons Bons du Trésor américain 0 à 3 mois (« **UBIL.U** »). L'incertitude économique récente a fait grimper la demande des investisseurs pour des stratégies de rechange aux liquidités qui peuvent offrir la sécurité relative des véhicules d'épargne traditionnels tout en générant un revenu supérieur à l'inflation. Les actifs sous gestion de ces deux fonds dépassent les 500 millions de dollars, et nous sommes fiers d'avoir créé des FNB qui sont en phase avec tellement d'investisseurs canadiens.

Au cours des prochains mois, nous avons l'intention de lancer plusieurs nouveaux FNB novateurs qui offriront aux investisseurs plus de possibilités de gains et adapteront leur exposition aux catégories d'actifs qui font partie de notre gamme « Exposition aux actions : Les Essentiels ». Nous avons hâte de communiquer davantage d'informations au sujet de ces produits emballants, et nous le ferons bientôt. Peu importe ce qui se profile à l'horizon, nous sommes convaincus que notre gamme de FNB novateurs sera en mesure de vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Chez Horizons ETFs, nous allons au-delà du modèle de gestion d'actifs ordinaire et embrassons l'innovation dans tout ce que nous faisons. De nos racines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada jusqu'à notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes animés par l'audace, la vision et l'engagement à offrir une qualité exceptionnelle.

Nous sommes reconnaissants de votre soutien indéfectible alors que nous travaillons pour faire évoluer le secteur de la gestion d'actifs vers un horizon plus clair pour tous les investisseurs.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta
Président et chef de la direction de Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (« HFR » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers intermédiaires non audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« Horizons Management » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs incluant, sans toutefois s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HFR est de générer un revenu qui correspond aux rendements courants des obligations de sociétés à court terme canadiens tout en réduisant les effets des variations des taux d'intérêt canadiens sur HFR. HFR investit principalement dans un portefeuille de titres de créance canadiens directement (y compris des titres assimilables à des titres de créance) et couvre le risque de taux d'intérêt du portefeuille en maintenant une durée de plus de un an. HFR peut également investir directement dans des créances de sociétés américaines, et indirectement au moyen de placements dans des titres de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB. HFR utilise des instruments dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt, pour procurer un revenu variable.

Le sous-conseiller, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque intéressants.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour HFR.

HFR conclut des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le FNB paie à une contrepartie un rendement fixe calculé en fonction d'un portefeuille composé de titres à revenu fixe en échange d'un revenu variable afin de maintenir une durée qui ne dépasse pas un an.

À l'occasion, le sous-conseiller peut investir dans des titres de créance des gouvernements canadiens et étrangers, des obligations municipales, des fonds inscrits en bourse, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui, dans l'ensemble, ne seront généralement pas supérieurs à 40 % de l'actif net du FNB. Au moins 95 %, en termes de valeur, des titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) détenus par HFR doivent correspondre à une catégorie de bonne qualité ou supérieure (BBB- par S&P, BBB (bas) par DBRS ou Baa3 par Moody's). Le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance et des titres assimilables à des titres de créance qui ne sont pas de qualité supérieure et ayant reçu au moins la note BB par S&P, BB par DBRS ou Ba2 par Moody's. Ces titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) qui ne sont pas de qualité supérieure ne représenteront pas plus de 5 %, en termes de valeur, des titres détenus par HFR.

Le sous-conseiller peut vendre à découvert des titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) qui, selon lui, offriront un rendement inférieur au rendement moyen ou permettront par ailleurs au FNB d'atteindre ses objectifs de placement.

Le sous-conseiller de HFR peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

Au lieu de choisir des titres en particulier, le sous-conseiller peut, à l'occasion, acheter des titres de fonds négociés en bourse liés à un revenu fixe, y compris des fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe.

HFR peut également avoir recours à des instruments dérivés acheteur ou vendeur, y compris des contrats à terme standardisés, pour gérer la durée, l'exposition au crédit, le rendement du portefeuille et le risque de change.

HFR peut, dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables, conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des opérations relatives à des instruments dérivés sur taux d'intérêt de façon à gagner des revenus supplémentaires pour HFR.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HFR en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Le niveau de risque actuel du FNB est : bas.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement d'un indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Le gestionnaire, en guise de résumé aux investisseurs existants, fournit ci-après la liste des risques auxquels un placement dans le FNB pourrait être exposé. **Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.**

Une liste des risques auxquels un placement dans le FNB est exposé est présentée ci-après; cette liste n'a pas changé par rapport à la liste des risques présentée dans le prospectus le plus récent du FNB. Une description complète de chaque risque énuméré ci-après est également fournie dans le prospectus le plus récent, qu'il est possible de se procurer en accédant au site www.fnbhorizons.com ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

- Risque lié au marché boursier
- Risque lié à l'émetteur
- Risques juridiques et liés à la réglementation
- Risque lié aux perturbations du marché
- Risque lié à la cybersécurité
- Risque lié aux fonds inscrits en bourse
- Risque lié à l'utilisation des données historiques
- Risque lié à la valeur liquidative correspondante
- Risque lié aux courtiers désignés et aux courtiers
- Risque lié aux interdictions d'opérations visant les titres
- Risque lié à la bourse
- Risque lié à une fermeture hâtive
- Aucune assurance d'atteinte des objectifs de placement
- Risque lié à la fiscalité
- Risque lié aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Perte de la responsabilité limitée
- Dépendance envers le personnel clé
- Risque lié aux distributions
- Conflits d'intérêts
- Absence de propriété
- Marché pour les parts
- Prix de rachat
- Fluctuation de la valeur liquidative
- Restrictions relatives à certains porteurs de parts
- Marchés hautement instables
- Absence de rendement garanti
- Risque lié aux instruments dérivés et à la contrepartie
- Risque lié aux taux d'intérêt
- Risque de change
- Risque de crédit
- Risques liés aux bourses étrangères
- Risque lié à la vente à découvert
- Risque de remboursement anticipé par l'émetteur
- Risque lié aux écarts entre le cours affiché et le cours utilisable
- Risque lié à la liquidité

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 30 juin 2023, les parts du FNB ont produit un rendement de 3,30 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement des bons du Trésor du Canada à 3 mois s'est établi à 2,15 % pour la même période.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Les bons du Trésor du Canada à 3 mois sont des titres à court terme que le gouvernement canadien vend pour l'aider à rembourser sa dette. Ils sont généralement considérés comme le taux « sans risque », car ils sont entièrement garantis par le gouvernement du Canada.

Revue générale du marché

La nouvelle année a démarré sur les chapeaux de roue, alors qu'on anticipait un atterrissage en douceur pour les économies des pays développés, que les pressions inflationnistes montraient des signes d'apaisement et que la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») réduisait son rythme de resserrement. Les espoirs d'une fin imminente des hausses de taux et d'un virage vers une politique moins interventionniste ont été anéantis par les signes persistants d'une croissance résiliente, d'un marché du travail en surchauffe, d'une inflation tenace et de l'attitude offensive des banques centrales, qui ont incité les investisseurs à s'attendre à des taux d'intérêt plus élevés pendant plus longtemps. En mars, l'effondrement de la Silicon Valley Bank, de la Signature Bank et de Crédit Suisse, ainsi que la crainte d'une contagion accrue dans le secteur bancaire, ont provoqué un puissant mouvement de fuite vers des titres de qualité en faveur des obligations d'État, qui a rappelé la crise financière de 2008. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi très rapidement pour contenir la situation. En janvier, la Banque du Canada a relevé de 25 points de base son taux cible du financement à un jour pour le fixer à 4,50 %, ce qui porte le cumul des hausses de taux à 425 points de base pour le cycle. À ce stade, la Banque a également indiqué qu'elle ferait une pause pour observer les effets des hausses de taux d'intérêt sur l'économie.

Après avoir diminué pendant la majeure partie du premier trimestre, les rendements nord-américains ont été beaucoup plus élevés au cours du deuxième trimestre, en particulier dans la première partie de la courbe. Le trimestre a commencé par une baisse des rendements, alors qu'on pensait que la crise bancaire régionale aurait un effet restrictif sur les conditions de prêt et que la Fed faisait une pause après sa hausse du début mai pour évaluer l'incidence du resserrement de 500 points de base des taux. Une série d'événements a inversé la direction du marché obligataire. Tout d'abord, le plafond de la dette américaine a été relevé, ce qui a supprimé l'offre de bons du Trésor américain.

La situation budgétaire reste difficile pour le marché obligataire, le déficit s'élevant à plus de 7 % du produit intérieur brut (PIB) depuis un an. Un autre facteur exerçant une pression à la hausse sur les rendements a été la persistance d'une inflation de base élevée et la croissance a continué à surprendre en repartant à la hausse. Comme prévu, la Fed n'a pas relevé son taux directeur en juin après dix hausses consécutives, mais le président Powell s'est montré catégorique sur le fait que son intervention n'est pas terminée et que d'autres hausses de taux seront nécessaires cette année pour ramener l'inflation à son niveau cible. Les investisseurs se font à l'idée que le ralentissement économique attendu sera retardé et que le Federal Open Market Committee (« FOMC ») maintiendra les taux à un niveau plus élevé pendant plus longtemps. La Banque du Canada a surpris les investisseurs en relançant sa campagne de resserrement monétaire en juin, après une interruption de cinq mois. La Banque a augmenté ses taux de 25 points de base pour les porter à 4,75 % en raison de la vigueur de la consommation et de l'immobilier, d'un marché de l'emploi tendu et d'une inflation tenace. Les hausses de taux précédentes de 425 points de base n'ont pas réussi à équilibrer l'offre et la demande et à placer l'inflation sur une trajectoire durable de 2 %. Le marché s'attend également à au moins une nouvelle hausse des taux d'intérêt au cours de l'été.

Revue du portefeuille

Dans l'ensemble, les hausses du rendement enregistrées au deuxième trimestre ont grandement contribué à la bonne performance du FNB au cours des six derniers mois. La durée totale peu élevée du portefeuille au premier semestre de l'exercice a atténué l'incidence des fluctuations de taux au cours de la période. Le rendement moyen de 5,81 % des obligations de sociétés a permis une fois de plus de présenter un écart de rendement stable au premier semestre de 2023, ce qui a permis au FNB de tirer profit du resserrement de l'écart au cours de la période.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Le FNB a bénéficié de plusieurs obligations de sociétés plus onéreuses qui ont bien performé. Le sous-conseiller a également fait des achats très sélectifs sur le marché primaire afin de profiter des concessions sur les nouvelles émissions.

Ces nouvelles émissions ont créé un cadre d'équilibre intéressant dans ce contexte. Au cours du premier semestre, la sélection de titres par le FNB dans les secteurs de l'énergie, des banques et de l'immobilier a également contribué au rendement du FNB.

Perspectives

L'inflation continuera de jouer un rôle déterminant dans l'évolution des rendements obligataires et du crédit. La Banque du Canada et la Fed n'y sont pas allées de main morte pour relever leurs taux en 2022, mais le sous-conseiller s'attend à ce que ce cycle de resserrement prenne fin à un certain point au premier semestre de 2023. Au Canada, le taux du financement à un jour étant de 4,25 %, la politique monétaire est très restrictive et elle devrait freiner la demande intérieure tout au long de l'année. L'inflation a baissé par rapport aux sommets atteints l'été dernier, mais elle se maintient bien au-dessus de 2 %. Même si le sous-conseiller s'attend à ce que la Banque du Canada mette fin aux hausses de taux cette année, cette dernière pourrait devoir garder les taux élevés plus longtemps avant que l'inflation sous-jacente ne revienne dans la fourchette cible.

La duration du portefeuille était d'environ 0,72 an à la fin de l'année. Le sous-conseiller continuera à négocier les titres de son portefeuille alors que les marchés sont toujours très volatils et que les participants tentent de déterminer le moment où les banques centrales finiront de hausser les taux et le moment de la réduction des taux d'intérêt. À la fin du trimestre, le rendement s'établissait à environ 6,26 %, ce qui le rend très intéressant alors que le cycle de hausse approche de son point culminant.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le FNB a généré un résultat global brut de 14 403 940 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à (13 480 122) \$ pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 1 007 533 \$ (1 285 868 \$ en 2022), dont une tranche de 69 211 \$ (61 742 \$ en 2022) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 11 026 245 \$ aux porteurs de parts (5 047 172 \$ en 2022).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Horizons ETFs Management (Canada) Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Horizons Management, Horizons Management pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Horizons Management. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 13) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB de la présente période intermédiaire et des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des présents états financiers intermédiaires non audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Période ¹⁾	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net à l'ouverture de la période	9,70	10,09	10,13	10,07	9,91	10,06 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation						
Total des revenus	0,29	0,33	0,17	0,24	0,31	0,29
Total des charges	(0,02)	(0,04)	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,05)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	0,05	(0,08)	0,03	–	(0,03)	(0,02)
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	–	(0,30)	(0,07)	0,06	0,19	(0,13)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,32	(0,09)	0,08	0,25	0,42	0,09
Distributions						
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,27)	(0,28)	(0,11)	(0,18)	(0,26)	(0,23)
À partir des gains en capital nets réalisés	–	–	(0,02)	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,05)	–	(0,09)	–	–
Total des distributions³⁾	(0,27)	(0,33)	(0,13)	(0,27)	(0,26)	(0,23)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	9,75	9,70	10,09	10,13	10,07	9,91 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.
2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes).
4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Période ¹⁾	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total de la valeur liquidative (en milliers)	392 340	476 973	529 684	451 446	671 043	704 242 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	40 239	49 164	52 508	44 544	66 617	71 031
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,47 %	0,46 %	0,47 %	0,47 %	0,46 %	0,46 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,50 %	0,49 %	0,49 %	0,49 %	0,48 %	0,49 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	7,78 %	41,22 %	18,22 %	11,97 %	22,17 %	10,35 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période	9,75	9,70	10,09	10,13	10,07	9,91 \$
Cours de clôture	9,75	9,68	10,08	10,15	10,08	9,92 \$

1. Les renseignements sont fournis au 30 juin 2023 et aux 31 décembre des exercices présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.
3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. En général, les coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente des titres à revenu fixe sont intégrés au prix de ces transactions et ils ne sont donc pas inclus dans le ratio des frais de transaction.
5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,40 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-dessous présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

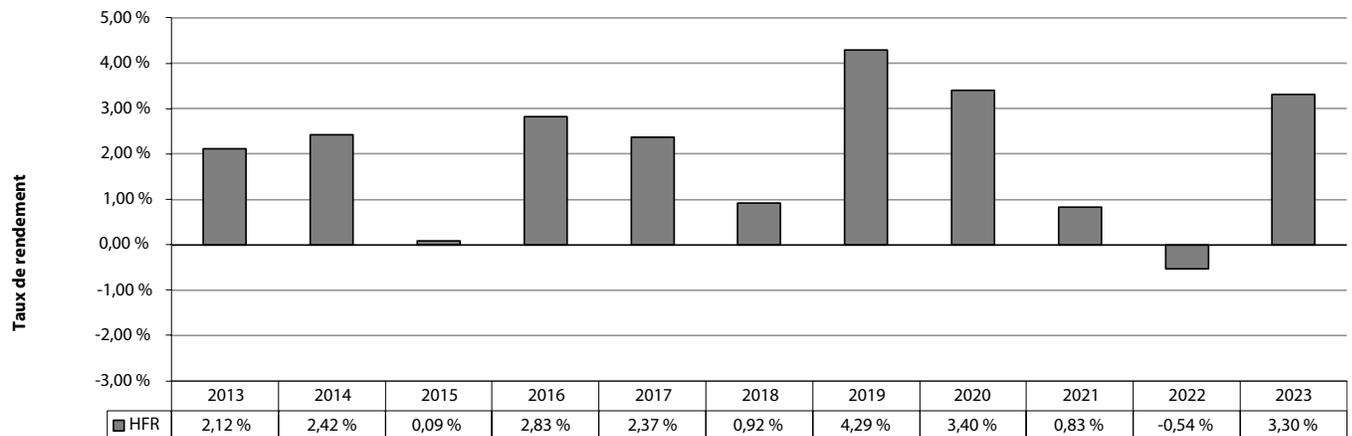
	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
Marketing		
2 %	90 %	8 %

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 12 décembre 2010.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 30 juin 2023

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Positions acheteur		
Titres à revenu fixe canadiens	330 674 209 \$	84,28 %
Titres à revenu fixe américains	39 144 472	9,98 %
Titres à revenu fixe mondiaux	1 511 495	0,39 %
Swaps de taux d'intérêt*	13 433 700	3,42 %
Contrat à terme - couverture des devises*	48 577	0,01 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 360 466	0,86 %
Dépôts de couverture	403 610	0,10 %
Autres actifs, moins les passifs	3 248 248	0,83 %
Positions vendeur		
Contrats à terme standardisés – couverture de taux d'intérêt*	515 250	0,13 %
	392 340 027 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Positions acheteur		
Obligations de sociétés	360 801 964 \$	91,96 %
Titres adossés à des actifs	7 080 476	1,81 %
Obligations municipales	1 359 413	0,35 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	901 702	0,23 %
Obligations provinciales	710 272	0,18 %
Obligations convertibles	476 349	0,12 %
Swaps de taux d'intérêt*	13 433 700	3,42 %
Contrat à terme - couverture des devises*	48 577	0,01 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 360 466	0,86 %
Dépôts de couverture	403 610	0,10 %
Autres actifs, moins les passifs	3 248 248	0,83 %
Positions vendeur		
Contrats à terme standardisés – couverture de taux d'intérêt*	515 250	0,13 %
	392 340 027 \$	100,00 %

* Les positions dans les contrats à terme, les contrats à terme standardisés et les swaps de taux d'intérêt sont présentées comme étant le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient dénoués à la date du présent rapport.

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2023

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Banque Royale du Canada	5,83 %
La Banque Toronto-Dominion	5,40 %
Banque de Montréal	5,13 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,77 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,59 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,40 %
Rogers Communications Inc.	4,05 %
Société Financière Manuvie	3,60 %
Wells Fargo & Co.	3,32 %
Pembina Pipeline Corp.	2,83 %
Bank of America Corp.	2,81 %
Inter Pipeline Ltd.	2,63 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,56 %
Financière Sun Life Inc.	2,05 %
TransCanada PipeLines Ltd.	1,90 %
Banque Laurentienne du Canada	1,79 %
Fonds de placement immobilier Riocan	1,78 %
FPI H&R	1,76 %
AltaGas Ltd.	1,74 %
Enbridge Inc.	1,29 %
General Motors Financial of Canada Ltd.	1,22 %
Fonds de placement immobilier Crombie	1,17 %
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,15 %
Granite REIT Holdings L.P.	1,08 %
Bell Canada	1,06 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements représentent le total des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers intermédiaires non audités ci-joints du FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (le « gestionnaire »). Ces états ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire.



Rohit Mehta
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.



Thomas Park
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du FNB n'a pas examiné les présents états financiers.

Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire du FNB, nomme un auditeur indépendant qui a pour mission d'effectuer l'audit des états financiers annuels du FNB.

L'auditeur indépendant du FNB n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022

	2023	2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 360 466 \$	4 774 049 \$
Placements	371 330 176	451 235 272
Dépôts de couverture (note 12)	403 610	1 025 633
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	5 195 152	5 805 637
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	–	644
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	–	3 153 140
Actifs dérivés (note 3)	13 997 527	18 033 305
Total des actifs	394 286 931	484 027 680
Passifs		
Frais de gestion à payer	142 743	173 899
Frais d'exploitation à payer	6 295	8 206
Montants à payer se rapportant à des titres rachetés	–	4 373
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	–	4 802 344
Distribution à payer	1 797 866	2 065 399
Total des passifs	1 946 904	7 054 221
Total de l'actif net	392 340 027 \$	476 973 459 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	40 238 724	49 163 953
Total de l'actif net par part	9,75 \$	9,70 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



 Rohit Mehta
 Administrateur



 Thomas Park
 Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2023	2022
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	11 951 510 \$	5 955 873 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	11 976	16 833
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	2 108 014	(105 533)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(4 332)	1 952
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	337 879	(19 350 817)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	(1 107)	1 570
	14 403 940	(13 480 122)
Charges (note 9)		
Frais de gestion	897 934	1 171 251
Honoraires d'audit	8 033	6 268
Honoraires du comité d'examen indépendant	127	141
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	62 614	62 701
Honoraires juridiques	4 876	8 631
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	17 237	18 888
Frais d'administration	15 925	15 741
Autres charges	787	2 247
	1 007 533	1 285 868
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(69 211)	(61 742)
	938 322	1 224 126
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	13 465 618 \$	(14 704 248) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,32 \$	(0,27) \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États de l'évolution de la situation financière (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2023	2022
Total de l'actif net à l'ouverture de la période	476 973 459 \$	529 684 132 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	13 465 618	(14 704 248)
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	25 445 124	58 194 528
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(112 759 679)	(98 209 352)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	241 750	95 444
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(11 026 245)	(5 047 172)
Total de l'actif net à la clôture de la période	392 340 027 \$	470 013 332 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	13 465 618 \$	(14 704 248) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(2 108 014)	105 533
Profit net réalisé sur les contrats de change à terme	135 234	36 235
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(337 879)	19 350 817
Variation nette de la plus-value latente de change	(1 008)	(1 002)
Achat de placements	(28 526 116)	(94 645 648)
Produit de la vente de placements	47 107 602	111 264 288
Dépôts de couverture	622 023	2 469 616
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	610 485	(910 464)
Charges à payer	(33 067)	(23 875)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	30 934 878	22 941 252
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission de parts	22 096 579	53 181 223
Montant versé au rachat de parts	(43 394 020)	(76 887 121)
Distributions versées aux porteurs de parts	(11 052 028)	(4 645 305)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(32 349 469)	(28 351 203)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 414 591)	(5 409 951)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 008	1 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	4 774 049	5 709 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	3 360 466 \$	300 195 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	12 550 318 \$	5 045 409 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements (non audité)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (84,28 %)			
Obligations de sociétés (81,59 %)			
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-18	1 329 000	1 329 000 \$	1 053 176 \$
Alimentation Couche-Tard Inc., remb. par ant., 3,06 %, 2024-07-26	1 657 000	1 628 851	1 614 520
Allied Properties REIT, série C, remb. par ant., 3,64 %, 2025-04-21	1 625 000	1 666 706	1 552 589
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	2 202 000	2 184 615	1 976 452
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,40 %, 2024-03-15	1 844 000	1 885 934	1 827 970
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,16 %, 2025-06-10	842 000	824 974	788 962
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,12 %, 2026-04-07	345 000	363 844	333 096
AltaGas Ltd., remb. par ant., 3,98 %, 2027-10-04	170 000	163 411	161 096
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,08 %, 2028-05-30	2 255 000	2 255 000	1 947 694
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	2 232 000	2 232 000	1 779 580
Banque de Montréal, remb. par ant., 2,37 %, 2025-01-17	604 000	594 390	574 281
Banque de Montréal, remb. par ant., 1,55 %, 2026-05-28	3 000 000	2 886 960	2 701 594
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,31 %, 2027-06-01	2 845 000	2 845 000	2 754 534
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	4 540 000	4 540 000	4 452 480
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 2,88 %, 2029-09-17	2 079 000	2 078 813	2 002 263
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 2,08 %, 2030-06-17	2 862 000	2 803 300	2 659 539
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	1 083 000	1 083 000	1 114 410
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,80 %, 2032-12-15	2 490 000	3 290 258	2 904 338
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	982 000	982 000	964 660
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,49 %, 2024-09-23	126 000	122 174	121 391
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2025-12-29	988 000	987 299	988 253
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 2026-11-02	4 318 000	4 316 920	3 880 251
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 2027-03-08	1 505 000	1 502 983	1 392 184
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,89 %, 2029-01-18	3 898 000	3 910 312	3 862 757
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 2,84 %, 2029-07-03	3 810 000	3 853 673	3 692 431
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	2 535 000	2 534 848	2 369 479
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	1 051 000	1 051 000	1 019 411
Bell Canada, remb. par ant., 3,60 %, 2027-09-29	2 200 000	2 402 884	2 076 968
Bell Canada, remb. par ant., 3,80 %, 2028-08-21	2 200 000	2 040 346	2 081 674

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Brookfield Asset Management Inc., remb. par ant., 5,04 %, 2024-03-08	1 225 000	1 267 499	1 220 617
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,63 %, 2027-01-15	2 000 000	2 028 540	1 885 426
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,29 %, 2024-01-15	50 000	49 167	49 512
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,70 %, 2026-07-15	900 000	900 971	810 462
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,55 %, 2027-01-07	2 652 000	2 646 272	2 399 195
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 4,95 %, 2027-06-29	2 169 000	2 165 681	2 146 934
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	3 928 000	3 954 050	3 900 047
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 2,95 %, 2029-06-19	4 811 000	4 928 151	4 673 390
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 1,96 %, 2031-04-21	1 100 000	1 099 637	986 954
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	1 780 000	1 780 000	1 681 763
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	1 223 000	1 222 890	1 198 797
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	873 000	870 507	848 238
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 2,54 %, 2028-02-28	1 206 000	1 205 879	1 092 006
Banque Canadienne de l'Ouest, remb. par ant., 1,93 %, 2026-04-16	4 306 000	4 304 510	3 877 664
Cenovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	1 479 000	1 462 687	1 387 538
Central 1 Credit Union, 2,58 %, 2023-12-06	2 819 000	2 819 000	2 783 337
Central 1 Credit Union, 1,32 %, 2026-01-29	1 323 000	1 323 000	1 177 560
CHIP Mortgage Trust, 1,74 %, 2045-12-15	925 000	925 000	830 874
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série K, remb. par ant., 3,56 %, 2024-09-09	7 660 000	7 673 474	7 465 342
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remb. par ant., 4,06 %, 2025-11-24	1 435 000	1 492 636	1 386 757
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, remb. par ant., 2,46 %, 2026-11-30	900 000	900 000	819 038
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	250 000	278 792	237 375
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	180 000	165 163	163 899
Clover L.P., série 1B, à fonds amort., 4,22 %, 2034-06-30	2 268 982	2 269 026	2 140 482
Coast Capital Savings Federal Credit Union, taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2030-10-29	450 000	450 000	424 790
Concentra Bank, 1,46 %, 2024-05-17	925 000	925 000	886 709

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	750 000	773 475	637 063
Fonds de placement immobilier Crombie, série F, remb. par ant., 3,68 %, 2026-08-26	2 429 000	2 443 930	2 278 767
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 366 000	1 366 000	1 276 872
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	219 000	219 000	191 397
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	854 000	854 000	833 220
CT REIT, série B, remb. par ant., 3,53 %, 2025-06-09	595 000	632 152	568 885
CT REIT, série D, remb. par ant., 3,29 %, 2026-06-01	151 000	159 476	141 203
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	1 171 000	1 171 000	1 027 302
Société Financière Daimler Canada Inc., 1,65 %, 2025-09-22	522 000	520 550	482 731
Daimler Trucks Finance Canada Inc., 1,85 %, 2023-12-15	1 458 000	1 452 193	1 435 150
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,20 %, 2027-06-08	1 658 000	1 728 372	1 545 191
Enbridge Inc., série C, taux variable, remb. par ant., 6,63 %, 2078-04-12	3 662 000	3 707 451	3 538 237
ENMAX Corp., série 6, remb. par ant., 3,33 %, 2025-06-02	2 378 000	2 377 905	2 266 266
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,42 %, 2024-10-04	1 550 000	1 496 777	1 490 166
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,41 %, 2027-05-19	2 908 000	2 910 073	2 823 898
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 2,86 %, 2030-05-26	10 103 000	10 377 068	9 534 482
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 1,99 %, 2031-05-28	2 075 000	2 075 000	1 854 030
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	2 370 000	2 370 000	2 300 825
First Capital REIT, série Q, remb. par ant., 3,90 %, 2023-10-30	586 000	593 131	582 687
First Capital REIT, série R, remb. par ant., 4,79 %, 2024-08-30	1 100 000	1 170 268	1 077 739
First Capital REIT, série S, remb. par ant., 4,32 %, 2025-07-31	1 351 000	1 404 040	1 299 035
First Capital REIT, série V, remb. par ant., 3,46 %, 2027-01-22	465 000	465 000	422 318
Crédit Ford du Canada Limitée, 3,50 %, 2023-11-30	884 000	888 420	873 153
Crédit Ford du Canada Limitée, 4,46 %, 2024-11-13	750 000	794 287	729 699
Crédit Ford du Canada Limitée, 6,78 %, 2025-09-15	1 144 000	1 144 000	1 141 736
Crédit Ford du Canada Limitée, 7,00 %, 2026-02-10	1 336 000	1 335 853	1 332 243
General Motors Financial of Canada Ltd., série 5, 3,25 %, 2023-11-07	960 000	986 981	952 821
General Motors Financial of Canada Ltd., 1,70 %, 2025-07-09	3 037 000	2 987 292	2 793 721
General Motors Financial of Canada Ltd., remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	1 108 000	1 106 316	1 080 198
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 2,45 %, 2025-07-14	1 119 000	1 116 807	1 049 034

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Société en commandite Holding FPI Granite, série 3, remb. par ant., 3,87 %, 2023-11-30	4 251 000	4 335 529	4 219 906
FPI H&R, remb. par ant., 3,37 %, 2024-01-30	6 981 000	6 961 095	6 887 409
Hyundai Capital Canada Inc., série A, remb. par ant., 2,01 %, 2026-05-12	780 000	780 000	704 610
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 3,07 %, 2031-09-24	2 918 000	2 933 098	2 692 374
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	1 034 000	1 034 000	1 036 377
iA Financial Corp. Inc., série 22-1, taux variable, remb. par ant., 6,61 %, 2082-06-30	113 000	113 000	109 195
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	236 000	196 871	193 040
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., taux variable, remb. par ant., 3,30 %, 2028-09-15	578 000	577 856	575 526
Intact Corporation Financière, taux variable, remb. par ant., 7,34 %, 2083-06-30	529 000	529 000	525 034
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 2,61 %, 2023-09-13	1 285 000	1 261 121	1 277 955
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 2,73 %, 2024-04-18	3 900 000	3 733 201	3 810 313
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 3,17 %, 2025-03-24	1 800 000	1 761 300	1 722 477
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	1 269 000	1 268 898	1 274 921
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	861 000	861 000	862 970
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	1 455 000	1 455 000	1 366 020
Keyera Corp., oblig. conv., taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	1 581 000	1 594 185	1 484 206
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 2024-06-03	2 530 000	2 528 566	2 422 959
Banque Laurentienne du Canada, 1,95 %, 2025-03-17	1 453 000	1 451 155	1 358 409
Banque Laurentienne du Canada, 4,60 %, 2025-09-02	1 067 000	1 067 320	1 036 963
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	2 349 000	2 349 188	2 200 148
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 4,49 %, 2028-12-11	2 513 000	2 830 298	2 465 969
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	382 000	414 466	406 151
Banque Manuvie du Canada, 2,38 %, 2024-11-19	31 000	29 662	29 657
Banque Manuvie du Canada, 2,86 %, 2027-02-16	2 034 000	2 034 000	1 877 917
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 3,05 %, 2029-08-20	2 647 000	2 561 306	2 563 509
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 2,24 %, 2030-05-12	3 036 000	3 066 280	2 849 521
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 4,06 %, 2032-02-24	4 465 000	5 596 702	5 510 810

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	1 997 000	1 997 000	1 981 205
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	1 297 000	1 297 000	1 257 694
MCAP Commercial L.P., 3,74 %, 2025-08-25	516 000	516 000	483 132
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 029 000	1 029 000	900 960
Metro Inc., remb. par ant., 3,39 %, 2027-12-06	894 000	967 281	840 153
Banque Nationale du Canada, 2,98 %, 2024-03-04	183 000	181 282	179 995
Banque Nationale du Canada, 2,55 %, 2024-07-12	64 000	64 406	62 044
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 2025-02-03	120 000	121 308	114 478
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,57 %, 2026-08-18	162 000	160 911	149 277
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	1 371 000	1 371 000	1 344 395
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	1 936 000	1 936 000	1 938 237
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série F, remb. par ant., 4,25 %, 2029-06-01	200 000	227 486	194 592
Parkland Corp., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	722 000	722 000	670 242
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 2,99 %, 2024-01-22	9 705 000	9 490 772	9 574 540
Pembina Pipeline Corp., série 5, remb. par ant., 3,54 %, 2025-02-03	769 000	786 564	744 537
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 3,71 %, 2026-08-11	95 000	99 981	90 606
Pembina Pipeline Corp., taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	868 000	868 000	708 904
Reliance L.P., remb. par ant., 3,84 %, 2025-03-15	78 000	80 317	75 309
Reliance L.P., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-15	1 144 000	1 140 293	1 086 356
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	846 000	855 858	749 073
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	1 279 000	1 286 939	1 113 602
Fonds de placement immobilier RioCan, série AA, remb. par ant., 3,21 %, 2023-09-29	1 759 000	1 764 940	1 749 004
Fonds de placement immobilier RioCan, série W, 3,29 %, 2024-02-12	2 356 000	2 339 799	2 319 624
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,61 %, 2027-10-06	840 000	839 933	829 052
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 248 000	1 248 000	1 073 242
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,96 %, 2029-10-01	1 004 000	1 003 659	1 008 185
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,35 %, 2024-01-31	2 000 000	2 093 000	1 987 560
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,00 %, 2024-03-13	65 000	69 774	64 281
Rogers Communications Inc., restr., 3,10 %, 2025-04-15	3 512 000	3 496 118	3 358 950
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	5 958 000	6 388 239	5 599 313
Rogers Communications Inc., restr., remb. par ant., 3,75 %, 2029-04-15	1 800 000	1 798 038	1 663 537

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Rogers Communications Inc., restr., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	3 478 000	3 478 000	3 163 644
Banque Royale du Canada, 2,35 %, 2024-07-02	1 440 000	1 385 928	1 395 561
Banque Royale du Canada, 5,24 %, 2026-11-02	1 175 000	1 176 179	1 174 859
Banque Royale du Canada, 2,33 %, 2027-01-28	3 627 000	3 627 000	3 290 524
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	2 000 000	2 003 300	1 957 712
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,74 %, 2029-07-25	4 532 000	4 553 010	4 380 413
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,88 %, 2029-12-23	4 062 000	4 147 425	3 882 948
Banque Royale du Canada, 5,23 %, 2030-06-24	840 000	840 000	845 895
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,14 %, 2031-11-03	3 056 000	3 055 236	2 716 909
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	1 437 000	1 436 684	1 295 225
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	2 236 000	2 236 000	1 872 957
Sienna Senior Living Inc., série A, remb. par ant., 3,11 %, 2024-11-04	1 874 000	1 874 000	1 788 729
Sienna Senior Living Inc., série B, remb. par ant., 3,45 %, 2026-02-27	138 000	137 983	127 880
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	631 000	630 710	560 655
SmartCentres REIT, série O, remb. par ant., 2,99 %, 2024-08-28	2 300 000	2 291 840	2 217 680
SmartCentres REIT, série Y, remb. par ant., 2,31 %, 2028-12-18	1 840 000	1 765 100	1 538 407
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 3,05 %, 2028-09-19	200 000	206 392	199 014
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,46 %, 2031-11-18	500 000	500 180	452 358
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,58 %, 2032-05-10	4 233 000	4 320 140	3 812 355
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	4 116 000	4 115 218	3 609 309
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	1 664 000	1 664 000	1 482 693
TELUS Corp., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-10	898 000	930 327	862 495
TELUS Corp., remb. par ant., 3,63 %, 2028-03-01	500 000	542 540	469 759
Teranet Holdings L.P., série 20, remb. par ant., 3,54 %, 2025-06-11	904 000	904 000	863 755
La Banque Toronto-Dominion, 2,50 %, 2024-12-02	296 000	293 870	283 496
La Banque Toronto-Dominion, 1,94 %, 2025-03-13	3 300 000	3 431 274	3 109 262
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 2027-06-01	1 941 000	1 941 000	1 874 914
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	1 997 000	1 997 000	2 011 988
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,22 %, 2029-07-25	3 024 000	3 046 758	2 937 234
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-08-01	4 800 000	4 800 000	4 709 669

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,06 %, 2032-01-26	3 063 000	3 121 477	2 796 754
La Banque Toronto-Dominion, 2,67 %, 2033-04-06	2 834 000	2 825 073	2 672 578
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	827 000	827 000	812 270
Toyota Crédit Canada Inc., 2,31 %, 2024-10-23	80 000	76 553	76 820
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2026-05-12	314 000	312 755	305 881
TransCanada PipeLines Ltd., 7,31 %, 2027-01-15	348 000	436 302	364 136
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 3,80 %, 2027-04-05	7 110 000	7 835 603	6 770 181
Ventas Canada Finance Ltd., série G, remb. par ant., 2,45 %, 2027-01-04	2 264 000	2 259 223	2 030 843
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 573 000	1 568 340	1 369 002
		340 253 259	320 145 997
Titres adossés à des actifs (1,81 %)			
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 5,43 %, 2028-01-20	296 000	296 000	294 322
Cards II Trust, 4,33 %, 2025-05-15	2 372 000	2 372 000	2 317 231
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 23-1, taux variable, remb. par ant., 4,99 %, 2029-10-15	887 000	887 000	873 396
Eagle Credit Card Trust, série A, 2,22 %, 2024-07-17	195 000	195 441	188 248
Eagle Credit Card Trust, série A, 1,27 %, 2025-07-17	414 000	414 000	379 928
Eagle Credit Card Trust, série A, 5,13 %, 2028-06-17	808 000	808 000	806 646
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 20-A, remb. par ant., 1,15 %, 2025-11-15	73 825	74 032	71 612
Glacier Credit Card Trust, série 20, 1,39 %, 2025-09-22	1 239 000	1 217 829	1 131 755
GMF Canada Leasing Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 5,71 %, 2028-05-23	1 020 000	1 020 000	1 017 338
		7 284 302	7 080 476
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,23 %)			
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-1, remb. par ant., 1,43 %, 2051-11-15	264 219	264 219	254 631
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	398 390	398 390	375 256
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	286 271	286 267	271 815
		948 876	901 702
Obligations municipales (0,35 %)			
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	1 048 467	1 337 050	1 124 896
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	225 457	270 840	234 517
		1 607 890	1 359 413

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Obligations provinciales (0,18 %)			
New Brunswick F-M Project Co. Inc., à fonds amort., remb. par ant., 6,47 %, 2027-11-30	695 818	819 020	710 272
Obligations convertibles (0,12 %)			
Dream Summit Industrial L.P., série A, remb. par ant., 2,15 %, 2025-09-17	517 000	476 467	476 349
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS		351 389 814	330 674 209
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (9,98 %)			
Obligations de sociétés (9,98 %)			
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,93 %, 2025-04-25	804 000	794 436	786 239
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,41 %, 2025-09-20	580 000	591 994	563 156
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 1,98 %, 2027-09-15	4 705 000	4 617 914	4 216 447
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2028-03-16	3 545 000	3 528 841	3 318 396
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	2 446 000	2 446 000	2 161 459
Citigroup Inc., 4,09 %, 2025-06-09	3 844 000	3 945 680	3 710 329
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 3,31 %, 2025-10-31	598 000	598 000	577 753
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2027-11-30	1 373 000	1 373 000	1 245 358
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	3 117 000	3 117 000	2 678 781
JPMorgan Chase & Co., taux variable, remb. par ant., 1,90 %, 2028-03-05	4 139 000	4 139 998	3 643 628
Morgan Stanley, 3,00 %, 2024-02-07	228 000	223 235	224 756
Morgan Stanley, taux variable, remb. par ant., 1,78 %, 2027-08-04	3 367 000	3 309 936	3 004 239
Wells Fargo & Co., remb. par ant., 3,18 %, 2024-02-08	234 000	229 532	230 711
Wells Fargo & Co., 3,87 %, 2025-05-21	5 720 000	5 906 069	5 502 228
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 4,17 %, 2026-04-28	1 490 000	1 478 058	1 444 562
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 2,57 %, 2026-05-01	446 000	431 234	419 832
Wells Fargo & Co., 2,98 %, 2026-05-19	2 761 000	2 960 177	2 569 340
Wells Fargo & Co., 2,49 %, 2027-02-18	3 156 000	3 179 599	2 847 258
		42 870 703	39 144 472
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		42 870 703	39 144 472

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX (0,39 %)			
Obligations de sociétés (0,39 %)			
National Australia Bank Ltd., taux variable, remb. par ant., 3,52 %, 2030-06-12	1 611 000	1 684 191	1 511 495
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX		1 684 191	1 511 495
INSTRUMENTS DÉRIVÉS (3,56 %)			
Swaps de taux d'intérêt (3,42 %)			
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,053 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,009 %, 2023-07-13, \$ CA	5 000 000	–	7 142
Receveur de taux d'intérêt variable 5,050 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,412 %, 2023-07-19, \$ CA	7 000 000	–	9 611
Receveur de taux d'intérêt variable 5,233 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,549 %, 2023-09-07, \$ CA	10 000 000	–	50 777
Receveur de taux d'intérêt variable 5,065 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,055 %, 2023-11-30, \$ CA	10 000 000	–	135 344
Receveur de taux d'intérêt variable 5,030 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,220 %, 2024-02-07, \$ CA	10 000 000	–	191 065
Receveur de taux d'intérêt variable 5,050 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,588 %, 2024-04-19, \$ CA	11 000 000	–	249 619
Receveur de taux d'intérêt variable 5,027 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,649 %, 2024-05-13, \$ CA	10 000 000	–	236 836
Receveur de taux d'intérêt variable 5,035 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,458 %, 2024-05-17, \$ CA	5 000 000	–	170 433
Receveur de taux d'intérêt variable 5,057 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,840 %, 2024-05-28, \$ CA	5 000 000	–	158 951
Receveur de taux d'intérêt variable 5,118 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,552 %, 2024-06-05, \$ CA	6 000 000	–	156 827
Receveur de taux d'intérêt variable 5,045 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,463 %, 2024-07-06, \$ CA	7 000 000	–	208 862
Receveur de taux d'intérêt variable 5,050 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,742 %, 2024-07-18, \$ CA	10 000 000	–	377 321
Receveur de taux d'intérêt variable 5,025 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,815 %, 2024-11-14, \$ CA	10 000 000	–	466 100
Receveur de taux d'intérêt variable 5,045 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,843 %, 2025-01-22, \$ CA	14 000 000	–	721 363
Receveur de taux d'intérêt variable 5,045 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,150 %, 2025-07-22, \$ CA	15 000 000	–	1 148 903
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,043 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,801 %, 2025-10-17, \$ CA	3 000 000	–	142 560
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,043 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,148 %, 2026-02-23, \$ CA	5 000 000	–	454 495

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2023

Titre	Valeur nominale / Valeur notionnelle / Contrats	Coût moyen	Juste valeur
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,038 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,875 %, 2026-11-19, \$ CA	14 000 000	–	1 159 705
Receveur de taux d'intérêt variable 5,025 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,519 %, 2027-05-05, \$ CA	18 000 000	–	1 805 154
Receveur de taux d'intérêt variable 5,030 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,473 %, 2027-05-07, \$ CA	16 000 000	–	1 631 526
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,339 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,979 %, 2027-05-09, \$ US	3 800 000	–	254 817
Receveur de taux d'intérêt variable 5,025 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,235 %, 2027-08-05, \$ CA	15 000 000	–	598 685
Receveur de taux d'intérêt variable 5,065 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,824 %, 2027-11-30, \$ CA	10 000 000	–	954 107
Receveur de taux d'intérêt variable, 5,053 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 2,563 %, 2028-04-09, \$ CA	3 500 000	–	237 451
Receveur de taux d'intérêt variable 5,050 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 1,408 %, 2028-07-19, \$ CA	10 000 000	–	1 210 237
Receveur de taux d'intérêt variable 5,265 %, payeur de taux d'intérêt fixe, 3,258 %, 2029-03-14, \$ CA	8 000 000	–	298 120
Receveur de taux d'intérêt variable 5,025 %, payeur de taux d'intérêt fixe 3,210 %, 2029-08-12, \$ CA	10 000 000	–	397 689
		–	13 433 700
Contrats à terme standardisés sur bons du Trésor (0,13 %)			
Positions vendeur (0,13 %)			
Contrats à terme standardisés sur les bons du Trésor canadien à 10 ans, septembre 2023 à 122,53 \$ CA. Valeur notionnelle (2 818 190 \$ CA)	(23)	–	25 300
Contrats à terme standardisés sur les bons du Trésor canadien à 5 ans, septembre 2023 à 110,15 \$ CA. Valeur notionnelle (33 595 750 \$ CA)	(305)	–	489 950
		–	515 250
Contrats de change à terme (0,01 %)			
Contrat de change à terme visant l'achat de 9 080 085 \$ CA pour 6 825 900 \$ US échéant le 20 septembre 2023		–	48 577
		–	13 997 527
TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS			
		–	13 997 527
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (98,21 %)			
		395 944 708 \$	385 327 703 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,86 %)			3 360 466
Dépôts de couverture (0,10 %)			403 610
Autres actifs, moins les passifs (0,83 %)			3 248 248
TOTAL DE L'ACTIF NET (100,00 %)			392 340 027 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers (non audité)

30 juin 2023

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Horizons Actif obligations de première qualité à très court terme (« HFR » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 12 décembre 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Horizons ETFs Management (Canada) Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HFR. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HFR est de générer un revenu qui correspond aux rendements courants des obligations de sociétés à court terme canadiens tout en réduisant les effets des variations des taux d'intérêt canadiens sur HFR. HFR investit principalement dans un portefeuille de titres de créance canadiens directement (y compris des titres assimilables à des titres de créance) et couvre le risque de taux d'intérêt du portefeuille en maintenant une durée de plus de un an. HFR peut également investir directement dans des créances de sociétés américaines, et indirectement au moyen de placements dans des titres de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB. HFR utilise des instruments dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt, pour procurer un revenu variable.

Horizons ETFs Management (Canada) Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Horizons Management », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT***i) Déclaration de conformité***

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 11 août 2023.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) *Comptabilisation, évaluation initiale et classement*

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les états du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans les états de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés aux états du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés. La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Swaps de taux d'intérêt

Les swaps de taux d'intérêt, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces swaps de taux d'intérêt correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés ainsi que tout montant se rapportant à des revenus courus, le cas échéant, dans les états de la situation financière et comme variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés et revenu d'intérêts à des fins de distribution, le cas échéant, dans les états du résultat global. Lorsque les swaps de taux d'intérêt sont liquidés ou qu'ils viennent à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans les états du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans les états du résultat global comme profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés et de revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres aux états du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans les états du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de la période. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » aux états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée aux états du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans les états de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers ainsi que les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans les états du résultat global.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB de même qu'une analyse figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers, libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le FNB n'avait pas d'exposition nette importante aux devises en raison de ses stratégies de couverture.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)					
30 juin 2023						
Placements	49 224	82 876	102 768	142 871	–	377 739
Swaps de taux d'intérêt	2 410	4 334	7 050	2 181	–	–
31 décembre 2022						
Placements	33 652	144 210	115 480	165 929	–	459 271
Swaps de taux d'intérêt	2 216	8 780	7 356	1 739	–	20 091

Au 30 juin 2023, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 100,4 % (100,5 % au 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 2 752 190 \$ (3 141 194 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	30 juin 2023	31 décembre 2022
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	996 365 \$	1 274 824 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	3,1 %	2,3 %
A	37,7 %	42,4 %
BBB	54,3 %	51,8 %
BB	5,3 %	4,0 %
Total	100,4 %	100,5 %

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 30 juin 2023, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 5,8 % (6,8 % au 31 décembre 2022) de son actif net.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022 :

	30 juin 2023			31 décembre 2022		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	370 428 474	–	–	450 058 062	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	901 702	–	–	1 177 210	–
Contrats à terme standardisés	515 250	–	–	491 617	–	–
Contrats de change à terme	–	48 577	–	–	5 192	–
Swaps de taux d'intérêt	–	13 433 700	–	–	17 536 496	–
Total des actifs financiers	515 250	384 812 453	–	491 617	468 776 960	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	515 250	384 812 453	–	491 617	468 776 960	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période ou de l'exercice présenté. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour la période close le 30 juin 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2022.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de la période est indiqué dans les états du résultat global du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
30 juin 2023	31 443 128 \$	33 054 374 \$
31 décembre 2022	52 919 041 \$	55 657 958 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	Pourcentage du revenu brut	30 juin 2022	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	19 951 \$		28 047 \$	
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(7 975)	39,97 %	(11 214)	39,98 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	11 976 \$	60,03 %	16 833 \$	60,02 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans les états de l'évolution de la situation financière.

Veuillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2023	49 163 953	2 624 771	(11 550 000)	40 238 724	41 613 404
2022	52 508 399	5 834 658	(10 000 000)	48 343 057	53 617 383

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,40 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Autres charges

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble de ses charges d'exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
30 juin 2023	néant \$	néant \$	néant \$
30 juin 2022	3 193 \$	néant \$	néant \$

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 figurent aux états de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB pourrait détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s'y limiter, les contrats à terme sur titres à revenu fixe et sur devises à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
30 juin 2023	403 610 \$
31 décembre 2022	1 025 633 \$

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2022, le FNB disposait de pertes en capital nettes ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital nettes	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
5 828 344 \$	–	–

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Les tableaux suivants présentent les instruments financiers pouvant être admissibles à une telle compensation, si une telle situation se produisait au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. La colonne intitulée « Incidence nette » indique l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si tous les montants étaient compensés.

Actifs et passifs financiers au 30 juin 2023	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés – contrats de change à terme	48 577	–	48 577	–	–	48 577
Actifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	13 433 700	–	13 433 700	–	–	13 433 700
Total des actifs dérivés	13 482 277	–	13 482 277	–	–	13 482 277

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2022	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés – contrats de change à terme	5 192	–	5 192	–	–	5 192
Actifs dérivés – swaps de taux d'intérêt	17 536 496	–	17 536 496	–	–	17 536 496
Total des actifs dérivés	17 541 688	–	17 541 688	–	–	17 541 688

15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2023

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sont classés comme filiales ou entités associées. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

Gestionnaire

Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

55, avenue University, bureau 800

Toronto (Ontario)

M5J 2H7

Téléphone : 416-933-5745

Télécopieur : 416-777-5181

Sans frais : 1-866-641-5739

info@horizonsetfs.com

www.fnbhorizons.com

Auditeurs

KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, bureau 4600

Toronto (Ontario)

M5H 2S5

Dépositaire

Société de fiducie CIBC Mellon

1, rue York, bureau 900

Toronto (Ontario)

M5J 0B6

Agent chargé de la tenue des
registres et agent des transferts

Fiducie TSX

100, rue Adelaide Ouest, bureau 301

Toronto (Ontario)

M5H 4H1

L'innovation est notre capital. Faites-en le vôtre.

Fonds négociés en bourse Horizons | 55, avenue University, bureau 800 | Toronto (Ontario) M5J 2H7

T 416 933 5745 | **SF** 1 866 641 5739 | **w** fnbhorizons.com



FNB HORIZONS
par Mirae Asset